



**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 15 février 2019 à 14h30
A la Salle multifonctions de Bohal (56)**

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni le **vendredi 15 février 2019 à 14h30** à la salle multifonctions à Bohal (56), sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine et présidente de l'EPTB Vilaine

Monsieur Alain GUIHARD, Conseil départemental du Morbihan

Monsieur Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne

Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté

Monsieur Bernard ETHORÉ, Brocéliande Communauté

Monsieur Michel POURPART, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas

Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur Guy DROUGARD, De l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur Thierry RESTIF, La Roche aux Fées Communauté

Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté

Monsieur Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté

Monsieur René DANILET, Questembert Communauté

Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération

Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération

Madame Jocelyne POULIN, Région de Nozay Communauté

Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes métropole

Madame Laurence BESSERVE, Rennes métropole

Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes métropole

Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint Méen Montauban Communauté

Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35

Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan

Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan

Monsieur François CHENEAU, CARENE

Excusés :

Monsieur Marc HERVÉ, Conseil départemental d'Ille et Vilaine

Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseil départemental du Morbihan

Madame Françoise HAMEON, Conseil départemental de Loire-Atlantique
Monsieur David MOIZAN, Brocéliande communauté
Monsieur Guy LE GAL, CAP Atlantique
Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain
Monsieur Stéphane DESJARDINS, Liffré-Cormier Communauté
Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté
Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté
Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté (suppléante)
Monsieur Alain RIMASSON, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté
Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique
Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique
Monsieur Jean-Jacques LUMEAU, CARENE

Assistaient également :

Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur départemental de Loire-Atlantique
Madame Julie DELHOUME, Pays de Chateaugiron communauté
Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur de l'EPTB Vilaine
Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, DGA de l'EPTB Vilaine
Madame Nathalie MARCADET, Responsable Finances EPTB Vilaine
Madame Catherine POTIER, Agent d'accueil et Milieux naturels-Politique de Bassin à l'EPTB Vilaine
Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante Assemblées et Milieux naturels-Politique de Bassin à l'EPTB Vilaine

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 15 février 2019 à 14h30
à la Salle Multifonctions à Bohal (56)**

1-BUDGET : Compte administratif 2018 – budget principal

(Documents non-joints au PV puisque fournis à chaque délégué par envoi postal).

Le compte administratif 2018 du budget principal présente les soldes suivants qui appellent les observations ci-dessous :

| RESULTATS | | | |
|----------------------|------------------------|-------------|----------------------|
| INVESTISSEMENT | REPORTS INVESTISSEMENT | | FONCTIONNEMENT |
| Résultat d'exécution | Dépenses | Recettes | Résultat d'exécution |
| - 227 675,36 € | 285 000,00 € | 10 400,00 € | 1 041 445,40 € |
| Résultat cumulé | | | Résultat cumulé |
| - 888 522,59 € | | | 2 715 081,00 € |

- **En investissement**

Diverses études ont été réalisées pour 34 k€, le patrimoine immobilier et l'ensemble des matériels technique et informatique ont été améliorés pour 119 k€ et les travaux sur les vannes et autres travaux réalisés sur le barrage pour 1 915 k€. Le remboursement d'emprunt en capital est de 188 k€

Ces études et travaux ont été financés par le FCTVA (244 k€), la dotation aux amortissements (1172 k€) et l'excédent capitalisé (974 k€). Aucun emprunt nouveau n'a été réalisé.

- **En fonctionnement**

Les crédits de fonctionnement ont été consommés à 78 %. La section a été financée par les participations statutaires des départements pour 900 k€, les EPCI pour 300 k€ et les syndicats d'eau pour 300 k€, ainsi que le versement du budget annexe Eau Potable pour 2 534 k€, des subventions pour 710 k€ et l'excédent reporté pour 1 673 k€.

Les membres du comité syndical, après en avoir débattu, approuvent le compte administratif du budget principal

**Pour Extrait Conforme
La Présidente,**

Solène MICHENOT